Accusé de réception en préfecture 064-216404830-20220929-2022-D-131-AR Date de télétransmission : 04/10/2022 Date de réception préfecture : 04/10/2022

### DÉPARTEMENT DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

VILLE DE SAINT-JEAN-DE-LUZ

REPUBLIQUE FRANCAISE

# **EXTRAIT**



DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

## **COMMANDE PUBLIQUE**

Marchés passés selon la procédure adaptée
Eglise Saint-Jean-Baptiste, transept Nord
Travaux décor peint (phase 1b et 2)

N° 2022-MP-131

Le Maire de Saint-Jean-de-Luz,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L 2122-22 et L 2122-23,

Vu le code de la commande publique,

Vu la délibération du conseil municipal du 12 juin 2020 par laquelle le conseil municipal l'a chargé, par délégation, de prendre les décisions prévues à l'article L 2122-22 du code général des collectivités territoriales,

#### **DECIDE:**

<u>Article 1</u> – La commune de Saint-Jean-de-Luz sollicite un marché pour des travaux de restaurations de décors peints (phase 1b et 2) dans l'église Saint-Jean-Baptiste transept Nord. A ce titre, il convient de confier un marché, passé selon la procédure adaptée, conformément aux dispositions des articles R. 2123-1 et R. 2123-4 à 2123-7 du Code de la Commande Publique, avec la société :

## ROSALIE GODIN 6 rue Jules Ferry 33260 LA-TESTE-DE-BUCH

Pour un montant de **28 484,00€ HT** Soit **34 180,80€ TTC** 

Des acomptes pourront être versés.

<u>Article 2</u> – La présente décision sera mentionnée au registre des délibérations du conseil municipal et un extrait sera affiché à la porte de la Mairie. Expédition en sera adressée à la Sous-Préfecture de Bayonne.

Saint-Jean-de-Luz, le 29 septembre 2022

Jean-François IRIGOYEN

Maire de Saint-Jean-de Luz Vice-Président de la Communauté d'Agglomération Pays Basquel chargé des mobilités durables et innovantes, perts et pêche